

Langues



LICENCE

Langues
Étrangères Appliquées

CODE RNCP : 25169 - Nombre de places disponibles : 203

- Journée Portes Ouvertes (JPO)

Fin janvier-début février
sur tous les sites
de l'Université d'Artois

- Journées d'Immersion des lycéens
Vacances d'hiver

LES DÉBOUCHÉS

- Commerce international, affaires, import-export, marketing
- Traduction spécialisée (*technique, économique et juridique*) et interprétariat
- Administration, comptabilité et gestion dans les services internationaux des entreprises
- Métiers du tourisme, du transport et de la logistique
- Métiers de l'information et de la communication, administration et fonction publique

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Approfondir ses connaissances et ses compétences linguistiques pour parvenir à une excellente compréhension des langues étrangères choisies
- Maîtriser la traduction spécialisée (domaines économique, touristique, juridique) à l'aide des outils méthodologiques appropriés
- Parvenir à une connaissance la plus large possible de la civilisation des pays étudiés (histoire, culture, société) tout en utilisant les méthodes d'analyse adéquates
- Améliorer ses qualités d'expression à l'oral (prise de parole en public) comme à l'écrit (rédaction de textes de toute nature dans un contexte professionnel)
- Développer ses compétences et son expertise dans les matières d'application : droit, économie, comptabilité, gestion, bureautique, informatique

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Le travail en petits groupes permet un accompagnement personnalisé de l'étudiant(e). En première année, l'accent est mis sur la méthodologie de travail grâce aux enseignements d'aide à la recherche documentaire, de soutien méthodologique, et de découverte de l'environnement professionnel.

La formation est assurée par des enseignantes-chercheuses et des enseignants-chercheurs de l'université, avec le concours de partenaires professionnels extérieurs tels que collectivités territoriales, entreprises, associations et administrations.

Les multiples échanges avec des universités étrangères offrent la possibilité de passer un semestre ou une année entière dans le département des Langues Vivantes d'un établissement partenaire. Le stage obligatoire en troisième année permet aussi de se préparer efficacement à l'insertion professionnelle.



LES COMPÉTENCES ACQUISES

À la fin d'une licence LEA, l'étudiant(e) a été formé(e) à :

- comprendre de façon fine les deux langues étudiées
- s'exprimer avec précision à l'écrit comme à l'oral dans les deux langues choisies
- prendre la parole en langue étrangère avec aisance devant un groupe
- participer sans effort à toute conversation courante et en contexte professionnel dans les deux langues
- rédiger des écrits de type professionnel (correspondance commerciale, rapports) et synthétiser plusieurs documents
- connaître les sociétés contemporaines des pays dont il étudie la langue (fonctionnement politique, social et économique)
- traduire avec nuance des textes spécialisés vers le français ou vers les langues étudiées
- utiliser les outils informatiques et bureautiques
- faire interagir les enseignements appliqués (droit, informatique, économie, gestion) et les compétences linguistiques et culturelles

CONDITIONS D'ACCÈS

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Les études de Langues Etrangères Appliquées (LEA) s'adressent essentiellement aux bacheliers issus des sections générales. Les trois spécialités proposées sont Anglais/Allemand, Anglais/Espagnol, Anglais/Chinois. L'Anglais, l'Allemand et l'Espagnol sont enseignés au même niveau (niveau Terminale), tandis que le Chinois est étudié en 1^{ère} année au niveau débutant.

Du semestre 1 au semestre 6, les enseignements de tronc commun s'articulent autour de deux axes :

- Langue et culture : civilisation, culture générale, grammaire, traduction spécialisée, expression écrite et orale
- Matières appliquées : droit, économie, gestion et comptabilité, management, informatique et bureautique

Dès la 2^e année et jusqu'à la fin de la licence, l'étudiant(e) peut choisir entre trois parcours pré-professionnels qui s'ajoutent aux enseignements de tronc commun : « Affaires et Échanges internationaux » ou « Préparation aux métiers de la fonction publique » ou « Parcours international d'excellence », avec année obligatoire à l'étranger en L3.

En fonction du parcours choisi, cette licence peut également déboucher sur les métiers de l'enseignement et sur les concours administratifs.

LES POURSUITES D'ÉTUDES EN MASTER ET EN DOCTORAT

Le **Master « Arts, Lettres et Langues »** mention « Langues Étrangères Appliquées » se décline en deux parcours :

- Le **Master « Langues et Management International : Chine/Europe »** et « **Langues et Management International : Europe/Amérique** » vise des activités professionnelles dans le domaine des échanges internationaux, en particulier dans le secteur de la vente et de la négociation grâce à la connaissance de trois langues étrangères et des sociétés de ces zones linguistiques, et grâce à la pluridisciplinarité de la formation (droit, gestion, logistique, marketing, informatique, médiation interculturelle, achat/vente).

Le **Master à distance « Chinois Langue Étrangère / Chinois Langue Seconde en milieu scolaire »** s'adresse aux étudiant(e)s désireux d'enseigner le Chinois en milieu scolaire ou au sein d'une entreprise, en France ou à l'étranger. Il permet d'acquérir des compétences linguistiques et pédagogiques dans l'enseignement du Chinois langue étrangère.

Le **Master « Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation (M2E) »** s'adresse aux futur(e)s professeur(e)s des écoles ou professeur(e)s de langues vivantes.



CONTACT

UFR de Langues étrangères
Tél. +33 (0)3 21 60 38 98
langues@univ-artois.fr



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés